

## La Problématique de l'Intégration de Nouveaux Etats sur la Scène Internationale : Cas de la République Démocratique du Congo

KADIMBU CIKUT

Licenciée en relations internationales, Assistante à l'Université de Likasi, RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This reflection tries to review and to analyze the multiple challenges which the new States in international relations should face during their integration on the international scene, undid who established a major obstacle so that these assume. In illustrative title, we evoked the case of the Democratic Republic of the Congo which is an integral part there. We are going to analyze at first the challenges since his entry in the independence then to demonstrate how they established a brake for the maturity of the RDC and finally we are going to glimpse the ways of exit.

**KEYWORDS:** maturity, new State, international relations.

**RESUME:** Cette réflexion tente de passer en revue et d'analyser les multiples défis auxquels les nouveaux Etats en relations internationales devraient faire face lors de leur intégration sur la scène internationale, défis qui ont constitué un obstacle majeur pour que ceux-ci s'assument.

A titre illustratif, nous avons évoqué le cas de la République Démocratique du Congo qui en fait partie intégrante. Nous allons d'abord analyser les défis depuis son accession à l'indépendance puis démontrer comment ils ont constitué un frein pour la maturité de la RDC et enfin nous allons entrevoir les voies de sortie.

**MOTS-CLEFS:** maturité, nouvel Etat, relations internationales.

### 1 INTRODUCTION

Depuis une cinquantaine d'années, en dehors de l'Ethiopie, le Liberia et la République Sud-africaine, la majorité des pays sur le continent africain ont accédé à leurs indépendances soit par le moyen pacifique, soit par la négociation ou soit encore par la force.

Ces nouveaux Etats trouveront sur la scène internationale des anciens autres Etats notamment ceux de l'Europe et d'Amérique déjà expérimentés et qui ont participé à la mise sur pied de certains mécanismes régissant la vie internationale dont en l'occurrence la reconnaissance internationale, la démocratie et la culture internationale. Ceci va étouffer la maturité de ces jeunes Etats. Ils seront alors confronter à un certain nombre de défis qui les rendront incapables de s'assumer.

Nous constaterons après lecture et analyse que la plupart de ces Etats n'ont pas évolué positivement malgré le nombre d'années de leur accession à la souveraineté. Pour certains, la situation s'est même sensiblement dégradée. Alors on assiste à l'incompatibilité entre leur niveau de développement et leur âge depuis les indépendances. David Van Rayboug leur donnent le nom des « *Etats en faillites* », ensemble duquel fait partie la République Démocratique du Congo. Ce terme (Etat en faillite) contredit la réalité des choses lorsque nous devons affirmer que le sol et le sous-sol de l'Etat Congolais est un scandale géologique.

En effet, la République Démocratique du Congo a fait face à plusieurs défis depuis son accession à sa souveraineté en passant par les trente-deux années de dictature avec le Président Mobutu, suivie de la révolution de Laurent Désiré Kabila

jusqu'à la naissance de la démocratie dictée par le colonisateur car au-delà de cette marche si pénible, les difficultés demeurent pour que la République Démocratique du Congo s'assume et puisse s'intégrer dans le concert des nations.

De ce qui précède, il convient d'abord de saisir le concept « *maturité* » et ses indicateurs, ensuite chercher à comprendre la notion des nouveaux Etats en relations internationales et leur évolution dans le monde avant d'analyser pragmatiquement et de dégager les défis majeurs auxquels la République Démocratique du Congo est en train de faire face pour trouver une voie de sortie afin d'atteindre sa maturité aussi bien sur le plan national qu'international.

## 2 DE LA DEFINITION DE LA MATURETE

Selon le dictionnaire Larousse, « *la maturité se dit d'une période de la vie caractérisée par le plein développement physique, affectif et intellectuel* ». <sup>1</sup>

En effet, le professeur Mwamba Sinonda dans son cours d'Economie et développement atteste que depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, trois dimensions étaient épinglées pour définir le contenu de ce concept de développement, à savoir « *la dimension quantitative, la dimension qualitative et celle écologique* ». <sup>2</sup>

### 2.1 LA DIMENSION QUANTITATIVE DU DÉVELOPPEMENT

Pour les occidentaux, le terme développement sous-tend « *l'idée du progrès qui s'inscrit dans un processus ininterrompu de sa croissance* ». <sup>3</sup>

Dans cette dimension, l'indice de repérage du développement reconnu comme déterminant est en effet, le produit intérieur brut ou national brut par habitant.

Le Produit Intérieur Brut, PIB en sigle, correspond à la valeur de la production interne de biens et de services marchands dans un pays donné au cours d'une année par les agents résidents à l'intérieur du territoire national.

Et le Produit National Brut, en sigle PNB, correspond à la valeur de la production annuelle des biens et services marchands créés par pays, sur le sol national ou à l'étranger. Il s'agit ici de la valeur ajoutée, c'est-à-dire la production moins les consommations intermédiaires (matières premières, énergie.....).

Cependant, le PIB et le PNB sont utilisés par la Banque Mondiale et le FMI particulièrement pour établir une classification entre « *économie à bas revenu (moins de 785 dollar en 1997), économie à moyen revenu (plus de 786 dollar et moins de 9655 dollar) et économie à haut revenu (plus de 9656 dollar et surtout un revenu moyen de 24930)* ». <sup>4</sup>

### 2.2 DIMENSION QUALITATIVE DU DÉVELOPPEMENT

Cette dimension se traduit par l'indicateur le plus important qui n'est autre que « *l'Indice du Développement Humain (IDH)* ». <sup>5</sup> Celui – ci ouvre les voies vers d'autres repères qui ne sont plus strictement économique tels que l'éducation, l'accès à l'eau potable, un environnement non pollué, outre mener une vie saine, accéder à la connaissance et bénéficier de ressources assurant un niveau de vie décent.

### 2.3 DIMENSION ÉCOLOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT

Dans cette dimension, Brind Gro Harlem explique le développement durable, comme étant « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre au leurs* » <sup>6</sup>. Et, dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, le développement doit tenir compte de ses trois piliers suivants pour être durable :

<sup>1</sup> Larousse illustré, Marabout, Paris, 2010, p. 630

<sup>2</sup> Mwamba Sinonda, cours d'Economie et développement, L1 R.I, UNILI, 2011 – 2012, inédit

<sup>3</sup> Mwamba Sinonda, *op.cit*

<sup>4</sup> Mwamba Sinonda, *op.cit*

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Mwamba Sinonda, *op.cit*

- **Le pilier économique** qui concerne l'augmentation de la production des biens et services grâce à une exploitation rationnelle et optimale des ressources humaines, naturelles et financières.
- **Le pilier social** qui renvoie à la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures ainsi que l'amélioration de la qualité des vies à travers les trois moyens qui sont : l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux, aux services sociaux, à un logement de qualité, le respect des droits et libertés de la personne, la participation pour l'ensemble des groupes de la société et aux différents processus de prise des décisions.

Enfin le pilier écologique concerne la protection de la qualité de l'environnement, la restauration, l'aménagement et la sauvegarde des habitats essentiels aux espèces ainsi que la gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

Pour notre part, si nous considérons la maturité comme étant égale au développement, nous pouvons définir celle-ci comme étant le bien-être social, économique et politique.

De ce qui précède, nous pouvons dire qu'en RDC toutes les dimensions de la maturité constituent un défi majeur qui devra être relevé pour que celle-ci soit intégrée dans les concerts des nations. Un effort particulier est en train d'être fourni par le gouvernement congolais avec le programme de cinq chantiers.

### **3 LES CRITERES D'UN NOUVEL ETAT**

Selon Nsabwa Tshabukola dans les nouveaux Etats en relations internationales, « *un nouvel Etat est tout Etat, qui, par le processus de la décolonisation devient souverain* ».<sup>7</sup>

Ainsi, plusieurs critères nous permettent de désigner un nouvel Etat :

- **Critère historique** : Un nouvel Etat est synonyme d'un jeune Etat qui est récemment indépendant. Nous y associons également des nouveaux Etats soit par la fusion, soit par scission.
  - **Critère économique** : Sur ce plan, un nouvel Etat est celui qui a un plus bas revenu par habitant. Uniquement si la Banque Mondiale arrive à cibler correctement et à classer les Etats pour savoir auxquels accorder de l'aide et si jamais chacun de ces nouveaux Etats publient leurs statistiques.
  - **Critère géoéconomique** : Ici on se sert de la théorie du centre et de la périphérie qui stipule que les Etats sous-développés sont ceux de la périphérie, et ceux développés sont du centre. Cette théorie est développée en Afrique par Samir Amin qui préconise la déconnexion pour réduire la dépendance.
  - **Critère géopolitique** : Ce critère se réfère à la confrontation de l'axe Est-Ouest qui a donné naissance à l'axe Nord-Sud.
  - **Critère socio – économique** : Dans ce critère on se réfère à la division internationale du travail qui distingue les Etats bourgeois des Etats prolétaires.
  - **Critère géographique** : selon ce critère, géographiquement, les nouveaux Etats sont localisés en Afrique et en Asie.
  - **Critère technologique** : selon ce critère, il y a d'un côté les pays technologiquement avancés qui possèdent la technologie moderne et de l'autre côté ceux qui utilisent souvent la licence d'exploitation.
  - **Critère de sous-développement** : dans ce critère, c'est simple de le remarquer qu'il y a insuffisance des médecins, des techniciens, hôpitaux, écoles, universités, télé-alimentation.
  - **Critère du tiers monde** : ici, on considère qu'Alfred Sauvy serait l'inventeur du terme tiers monde en référence de la trilogie de l'Abbé Sieys : « *qu'est-ce que le tiers monde ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose* »<sup>8</sup>. Ce critère désigne donc les Etats bénéficiant d'une indépendance formelle mais exclu du développement, des oubliés de la décolonisation, des territoires nouvellement colonisés. En fait, ce critère est représenté selon différents plans :
- **Sur le plan sociologique**, pour Jeans Duvignaud, le terme « *tiers monde serait constitué des jeunes nations qui, en s'efforçant de se libérer du passé, tentent, le plus vite possible, de rattraper leur retard* »<sup>9</sup>. Et André Lewin cité par Edmond Jouve dans les relations internationales du tiers monde « *un groupe des Etats, souvent anciennement colonisés, qui, en*

---

<sup>7</sup> Nsabwa Tshabukola ; *cours des nouveaux Etats en relation internationale* ; L2 R.I, Lubumbashi, 2010, inédit

<sup>8</sup> Abbé Sieyès cité par Edmond Jouve ; *les relations internationales du tiers monde*, Ed., Paris, 1976, p. 13

<sup>9</sup> Jean Duvignaud cité par Edmond Jouve ; *idem*, p. 27

raison de leur nombre et de leur importance démographique et politique, veulent désormais avoir leur mot à dire. En définitive, l'expression tiers monde pour André Lewin, révélerait simplement un Etat de fait et non un Etat de droit »<sup>10</sup>.

- **Sur le plan idéologique**, pour appartenir au tiers monde, le nouvel Etat devrait remplir les cinq conditions dégagées à Belgrade en septembre 1961 : *soutien total fourni aux mouvements de libération nationale, politique indépendante fondée sur la coexistence pacifique ou lui étant favorable, refus d'adhérer à une alliance bilatérale avec une grande puissance ; non acceptation de plein gré de l'établissement, sur son territoire de bases militaires étrangères.*
- **Selon le plan psychologique**, Ive Lacoste estime que « le tiers monde est constitué par les trois quart de l'humanité qui se trouvent eux-mêmes étrangers au monde auquel ils aspirent »<sup>11</sup>.
- **Le critère politique**, quant à lui, englobe les pays dominés et exploités relevant du système capitaliste (Amérique latine, sans le Cuba, l'Afrique, l'Asie sauf les pays socialistes, le Japon, et Israël, l'Océanie exceptée l'Australie et la Nouvelle Zélande). Et d'autre part, les Etats capitalistes composées de deux sous-ensembles dont les régimes capitalistes et les Etats du tiers monde.

Pour ce qui concerne le plan économique, en 1956, G. Balandier dans son ouvrage collectif, « le tiers monde : sous-développement et développement, désigne le tiers monde comme étant égal aux pays sous-développés »<sup>12</sup>.

Après avoir analysé les critères ci – dessus, nous estimons que la RDC fait partie des pays sous-développés, des pays du tiers monde ; et avec tous les critères précités elle peut sans faute être considérée comme un nouvel Etat.

#### 4 LA NAISSANCE D'UN NOUVEL ETAT

La naissance d'un nouvel Etat suppose donc son accession à la souveraineté nationale et internationale. C'est-à-dire tout Etat qui naît par le processus de décolonisation. Il peut naître sous l'aspect politique ou sous l'aspect juridique.

Sous l'aspect politique, un nouvel Etat est celui qui a accédé à la souveraineté internationale partant de la décolonisation qui demeure un indicateur déterminant dans la naissance d'un nouvel Etat.

Et, sous l'aspect juridique la naissance d'un Etat est déterminée par la succession d'Etats qui en est l'indicateur. Celle-ci se réalise soit par fusion, soit par scission ou soit encore par l'indépendance :

- La fusion c'est le fait que plusieurs unités politiques (Etats) cessent d'exister en faveur d'un seul Etat constitué selon la vision du fondateur.
- La scission suppose le démembrement d'un Etat en plusieurs autres Etats dont les causes peuvent être les conflits ethniques, religieux, identitaires ou économiques.
- L'indépendance après la colonisation, tout nouvel Etat devait accéder à son indépendance pour devenir ainsi libre et souverain. En Afrique centrale, les indépendances sont enregistrées à partir des années 1960. Ensemble duquel fait partie la République Démocratique du Congo qui a accédé à l'indépendance le 30 juin 1960.

#### 5 DE LA DEFINITION DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'expression « relations internationales » se réfère à deux objets dont la discipline en tant que science, et la réalité sociale.

Dans le premier entendement, les Relations Internationales selon Ngoie Tshibambe, « ont un objet d'étude, un ensemble de méthodes, et un corpus de propositions considérés comme vraies. Ces objets, ces méthodes et ces propositions font la substance qui fonde la matérialité de cette discipline ».

Dans le deuxième entendement, les Relations Internationales mettent en contact, à travers les interactions plusieurs Etats ou collectivités politiques ou des ressortissants de plusieurs Etats. A titre illustratif, nous pouvons signaler la signature d'un Traité entre deux ou plusieurs Etats, la présentation des lettres de créance par un chef de mission diplomatique au chef de l'Etat accréditaire, ou les échanges commerciaux au-delà des frontières Etatiques.

<sup>10</sup> André Lewin cité par Edmond Jouve, introduction aux problèmes de la coopération et du développement ; Paris, 1968, p. 28

<sup>11</sup> Ive Lacoste, *op.cit*, p. 17

<sup>12</sup> Balandier G., cité par Edmond Jouve et alu, sous développement et développement, p. 29

## **6 EVOLUTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DANS LE MONDE**

En relations internationales, la fin de la guerre froide fut sanctionnée par l'affaiblissement de la politique des blocs et la disparition de l'aire des super grands. La bipolarité ayant disparue, le système international connaît une transition. On parle alors soit de l'uni polarité, soit de la multipolarité.

Parlant de l'uni polarité, on songe au renforcement des pouvoirs de l'ONU, soit à hégémonie américaine. C'est-à-dire le monde demeure sous la domination d'une seule puissance.

Quant à la multipolarité, on pense que le système international voit apparaître des centres politiques un peu plus autonomes où certains autres Etats cherchent à disposer de plus de marge de manœuvre et d'autonomie diplomatique telle que la montée des jeunes puissances extérieures au vieux continent qui avait pour effet de constituer de nouveaux pôles de décision ayant leurs propres objectifs de politique étrangère et disposant des moyens de les triompher le cas de la Chine et des Etats Unis d'Amérique qui sont alors, considérés comme « *deux anatagonistes* » dans le nouvel ordre international.

## **7 DE L'INTEGRATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO SUR LA SCENE INTERNATIONALE**

A la veille de son indépendance ou son accession à la souveraineté nationale et internationale, la République Démocratique du Congo nouvel Etat en Relations internationales était exposée à des énormes défis majeurs qui eussent constitués un blocage essentiel dans sa croissance. Cette situation est consécutive aux crises politiques qui ont émaillées les premiers années de son indépendance d'une part, et d'autre part, à la mauvaise gestion de la deuxième République par Mobutu Sese Seko, ainsi qu'aux cycles des guerres de libération, d'agression et de rébellion depuis 1996 jusqu'à nos jours.

En effet, ce jeune Etat devrait se prendre en charge sur tous les plans : le plan politique, économique, social, culturel et technologique et siéger dans les instances internationales pour revendiquer ses droits, émettre ses avis au même titre que les autres...

Malheureusement, comme nous l'avons dit ci-haut, dès son accession à son indépendance, le pays a connu des nombreuses crises caractérisées par l'instabilité institutionnelle à la suite d'impréparation de l'élite politique congolaise, et de l'ingérence étrangère qui ont conduit aux sécessions katangaise et kasaienne, aux mutineries, au coup d'Etat opéré par Mobutu qui a plongé le pays dans trente-deux ans de dictature où la zairianisation a détruit le tissu économique du pays, et enfin, à l'éclatement à partir de 1996 des guerres de libération, d'agression et à la multiplication des groupes armés nationaux et étrangers sur le territoire national, au pillage des ressources naturelles de la RDC par les puissances étrangères.

## **8 DES DIFFICULTES D'INTEGRATION DE LA RDC DANS LE CONCERT DES NATIONS**

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, les anciens Etats qui ont participé à la mise en place des mécanismes régissant la vie internationale ont rendu à la RDC la vie dure pour qu'elle soit intégrée. Ainsi, dans les lignes qui suivent, nous verrons que mise à part la reconnaissance internationale de la RDC par les autres Etats, la démocratie et la culture internationale demeurent des défis énormes pour ce pays car si la démocratie est mal comprise et mal interprétée ; la culture internationale quant à elle est non adaptée à la culture congolaise.

Ainsi, l'hégémonie des grandes puissances, notamment, de l'Occident et des Etats Unis d'Amérique sur cet Etat jeune, n'a laissé aucune chance à ce dernier de s'épanouir du fait qu'à la veille de son accession à sa souveraineté, le Congo actuellement République Démocratique du Congo, a été exposé à des énormes défis majeurs qui ont occasionné l'immixtion permanente de la communauté internationale dans ses affaires intérieures sous prétexte de la cause humanitaire ou d'instaurer la paix, alors qu'elle est là aussi selon Henri Morton Stanley, pour la cause historique fondée sur le principe juridique à la base de la création du grand Etat du Congo : « *le grand Etat sera gouverné par la personne que désigneront ceux qui auront fondé, protégé, et soutenu l'entreprise* »<sup>13</sup>. Ceci explique la présence de la communauté internationale de façon permanente sur le territoire congolais.

---

<sup>13</sup> Henri Morton Stanley ; cité par Banza Malale Makuta, *les aspects juridiques dans les enjeux de crises congolaises des origines à nos jours (1860-2006)* ; presses universitaire du Congo, Kinshasa, 2011, p. 256

Cependant, cette immixtion est quelque peu malveillante car la communauté internationale ne fait qu'étouffer la liberté d'agir pour ce qui concerne la République Démocratique du Congo sur différents plans.

- **Sur le plan politique**, le choix des personnes qui doivent diriger ne dépend que des grandes puissances.
- **Sur le plan économique** la vente et même la fixation des prix des matières premières ne dépendent que des mêmes puissances
- **Sur le plan éducationnel**, la langue officielle nous imposée par le colonisateur sur les lieux de travail, pour les études primaires, secondaires, comme universitaires fait que la plupart des congolais de l'intérieur, voire des grands centres s'expriment péniblement en français plutôt qu'en celle maternelle parlée habituellement comme partout ailleurs. Ceci peut fausser la manière de raisonner, de s'exprimer, de présenter les rapports des différents travaux effectués dans la pratique ;
- **Sur le plan culturel**, la mondialisation avec ses effets nous amène à oublier et à détruire petit à petit nos valeurs culturelles africaines (la façon de s'habiller, de chanter, de se comporter, l'éducation à travers les contes des grands parents, etc.) Bref, la morale sur le plan culturel n'a plus sa place en RDC ;
- **Sur le plan sanitaire**, la médecine moderne prend la place de la médecine traditionnelle qui a existé depuis nos ancêtres.

De ce qui précède, nous disons que si la République Démocratique du Congo peut se développer, elle ne peut l'être qu'avec la bénédiction de l'Occident. Ce qui n'est pas concevable car la RDC ne pourra jamais s'adapter totalement à la culture occidentale et si elle le pouvait, elle n'appliquera que très mal ce qu'elle aura apprise des occidentaux. D'où la RDC ne pourra se développer que par rapport à elle-même c'est-à-dire, partant de ses us et coutumes propres.

En outre, le manque de formation et d'information sur la politique des dirigeants congolais a fait que l'Etat ne puisse prendre le contrôle et la gestion du territoire national. Ainsi, il devient d'une part incapable d'exercer sa souveraineté dans ses limites, et d'autre part incapable de maîtriser la situation institutionnelle et politique du pays et sur le plan extérieur incapable de se prendre en charge sur le plan politique et diplomatique. Aussi, l'élite politique exclusivement congolaise après l'indépendance n'a pas pu concilier les intérêts nationaux, à ceux internationaux dans un contexte de mondialisation qui donne lieu à une occasion des guerres internationales montées et déclenchées par les parties intéressées et provoquant ainsi une situation d'insécurité sur la scène internationale.

Voilà, autant des facteurs qui n'ont pas permis ce pays de s'assumer depuis la veille de son indépendance.

En définitive, le travail demeure trop grand pour que la RDC puisse atteindre sa maturité à part entière au même titre que les autres Etats sur la scène internationale malgré les efforts de la démocratisation et de la relance économique toujours sous l'égide de la Communauté Internationale partant des différents Accords de paix conclus (Accord de cessez-le feu et celui d'Addis-Abeba) ; ensuite, c'est à peine que les trois dimensions du développement, - quantitative, - qualitative et - écologique satisfont aux besoins de la population congolaise.

Partant de ce qui précède, nous pouvons dire que la RDC est qualifiée toujours d'Etat jeune, et continue à faire face à des crises récurrentes jusqu'à nos jours. C'est le cas de celle de l'Est de la RDC qui est toujours entretenue par les grandes puissances au détriment de nos richesses.

La crise la plus récente est celle qui a poussé le Président de la République Démocratique du Congo à réunir les notables de la Province du Katanga à Lubumbashi, le 05 janvier 2015 pour les interpellier sur : « *le respect de la Constitution qui demande à tout celui qui est contre le découpage territorial de réunir 100.000 signatures* ».

Il sera aussi rappelé aux Katangais par la même occasion de mettre fin à l'existence et à l'entretien des milices et de rendre compte de sa gestion économique au pouvoir central.

Par ailleurs, il faut noter que le découpage suscite des polémiques entre les ressortissants des provinces du Haut-Katanga et du Lualaba autour de l'appropriation de la ville de Kolwezi jadis poumon économique de la province du Katanga.

A Kinshasa on peut dénoncer des actes de vandalisme enregistrés il y a peu : - pillage des magasins de certains chinois et autres personnalités de la majorité présidentielle, - assassinat des agents de l'ordre ainsi que de certains compatriotes par une certaine jeunesse de l'opposition de Kinshasa qui n'ont pas été favorable.

Néanmoins, les groupes majoritaires du gouvernement et d'autres associations de plusieurs provinces de la République Démocratique du Congo ont organisé plusieurs marches pour protester contre le pillage dont le souvenir négatif de la deuxième République est encore frais dans nos mémoires.

Toutes ces crises rendent très difficiles psychologiquement et surtout économiquement le développement de cet Etat qui doit continuer à se battre pour la stabilité.

Mais nous espérons qu'à partir des missions principales que se donne le nouveau gouvernement à savoir : *consolider la paix, rendre effective l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du pays, appliquer les recommandations des concertations nationales, mettre en œuvre le processus de décentralisation, appuyer l'organisation des élections, améliorer les conditions sociales des populations, et poursuivre la reconstruction du pays la RDC tiendra le coût avec ou sans la Communauté Internationale car la présence de cette dernière ne fait que nous obliger à être soumis aux conditions étrangères qui ne sont autre que l'impérialisme qui hante la mémoire des congolais depuis la colonisation jusqu'à nos jours, et nous enfonce dans l'endettement et la dépendance continus.* Par conséquent, elle n'apporte rien de ce qui contribue à l'évolution de la RDC.

D'où, cette dernière doit repenser certaines mesures telles que :

- Refuser de tendre la main à l'Occident pour la signature de n'importe quel Accord qui nuise à son avancement,
- Couper le cordon ombilical qui le lie à la Belgique son ancienne métropole pour se libérer de l'éternelle domination qui étouffe sa liberté,
- Gérer les bases militaires étrangères implantées en son sein afin de sécuriser le territoire national contre les aggrèsions et les rebellions,
- Former les compatriotes au civisme en vue de garantir la protection des personnes et des biens publics comme privés.
- Promouvoir une bonne coopération avec les Etats voisins par une politique d'intégration régionale grâce à une volonté politique déterminante des dirigeants.

Ainsi la RDC avec la participation de tout un chacun pourra petit à petit se tenir effectivement debout comme un grand Etat sur l'échelle des nations. La population est appelée pour ce faire à soutenir le gouvernement dans l'accomplissement des missions principales qu'il se donne. C'est à cette condition que nous pourrons vaincre le mal qui nous guette depuis des décennies et prévenir l'avenir de la progéniture.

## REFERENCES

- [1] Larousse illustré, Marabout, Paris, 2010
- [2] Banza Malale Makuta, *les aspects juridiques dans les enjeux de crises congolaises des origines à nos jours (1860-2006)* ; presses universitaire du Congo, Kinshasa, 2011
- [3] Cornevin Michel ; *l'histoire de l'Afrique contemporaine* ; Payot, Paris, 1981
- [4] Felouz Maxe, *le livre d'or du cinquantenaire de la RDC*, Kinshasa, RDC, 2010
- [5] Jouve Edmond ; *les relations internationales du tiers monde* ; Paris, 1976
- [6] Jouve Edmond, *introduction aux problèmes de la coopération et du développement*
- [7] Jouve Edmond et alu, sous développement et développement
- [8] Laban Lasay'abar, et alu, *les relations internationales : Présentation panoramique et approches théoriques*, Sirius, Kinshasa, 2004
- [9] Mulumbati Ngasha, *introduction à la science politique*, Africa, Lubumbashi, 2006
- [10] Ngoie Tshibambe ; *introduction aux relations internationales*, laboratoire des Sciences sociales appliquées ; Lubumbashi, 2007
- [11] Nkoy Nsatye et Kadima M. : *le jubilé du cinquantenaire de la RDC*, JESCOOM, Kinshasa, 2010
- [12] Milza Pierre; *les relations internationales de 1918 à 1939*, Armand Colin, Paris, 2013
- [13] Nsabwa Tshabukola ; *cours des nouveaux Etats en relations internationales*, L2 R.I, Lubumbashi, 2011-2012
- [14] Mwamba Sinonda, *cours d'Economie et développement*, L2 R.I, UNILI, 2011-2012
- [15] Brund Gro harlen ; *notre avenir à tous : rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU*, 1988 by net
- [16] David Von Raybrouk ; *l'Etat et mort, vive l'Etat* ; 2013.